

*Les élites et la propriété viticole
en France et en Europe
XVI^{ème}-XX^{ème} siècles*



**Colloque international
CEMMC / Bordeaux III et le GDRI du CNRS CRICHECO.**

Bordeaux, 30 et 31 mai 2013

Les élites et la propriété viticole en France et en Europe XVI^{ème} - XX^{ème} siècles

Bordeaux, 30-31 mai 2013

Organisatrice :

***Marguerite FIGEAC-MONTHUS, maître de conférences en histoire IUFM d'Aquitaine –
Université de Bordeaux IV / CEMMC-Université de Bordeaux III.***

Lors du colloque qui s'est tenu à Bordeaux les 2 et 3 avril 2009 sur *Les élites et la terre du XVI^e siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale* sous la direction de Caroline Le Mao et de Corinne Marache, plusieurs communications se rapportant à la formation des vignobles et à l'innovation avaient permis de souligner en Bordelais, le rôle des élites dans la constitution d'un patrimoine foncier centré sur la viticulture. Un mécanisme de mise en valeur de la terre s'était alors dégagé et plusieurs idées en étaient ressorties : le regroupement des terres soit par achat, soit par échange, le rôle des propriétaires résidents issus du milieu nobiliaire et plus particulièrement parlementaire dans l'amélioration du matériel et des bâtiments viti-vinicoles, la place des stratégies et des alliances dans le regroupement ou l'éclatement des domaines, l'émergence progressive d'un vin de qualité grâce aux contacts de sphères économiques nationales ou européennes, le rôle du négoce dans les investissements fonciers, la place des régisseurs et leurs liens avec les propriétaires pour l'exploitation des domaines, la transmission du modèle nobiliaire avaient montré combien la terre était porteuse d'identité. Tous ces phénomènes qui expliquaient en partie la constitution d'un vignoble de qualité, apparaissaient dès le début du XVII^e siècle, s'étaient affirmées au XVIII^e siècle, pour devenir un modèle de fonctionnement au XIX^e siècle.

L'ensemble de ces idées s'inscrit aujourd'hui dans l'axe n°1 du GDRI de Gérard Béaur consacré aux *sociétés rurales et dynamiques économiques* dans lequel on retrouve les classifications sociales, les stratégies d'exploitation et d'accumulation, les processus de croissance et le rapport au marché, la question de la propriété foncière.

Ce colloque international devrait permettre un échange entre historiens, géographes, juristes, économistes, sociologues appartenant à des pays où le vignoble tient une grande place. Ainsi, trois axes pourraient être envisagés :

1. Les étapes de constitution des grands domaines viticoles :

Les domaines viticoles se constituent-ils sur une, deux ou trois générations... ? Par quels moyens (mariage, échange, achat, dettes...) Les terres sont-elles regroupées ? Quel est le rôle du statut juridique dans la constitution d'un patrimoine viticole ? Existe-t-il des différences au sein d'un même terroir, au niveau régional, national, voire européen ? Quelles élites sont à l'origine de patrimoines fonciers viticoles ? Quelles sont leurs motivations ? Autant de questions qui permettent de constituer des points de comparaison

pour dégager en Aquitaine, en France et en Europe des points de convergence, des spécificités, une chronologie.

2. La place et le rôle des élites dans l'émergence d'un vignoble de qualité :

Depuis les travaux des géographes, Roger Dion, Henri Enjalbert et René Pijassou, ... cette place ne fait aucun doute. Ce que l'historien arrive le moins facilement à cerner, ce sont leurs décisions, leurs choix stratégiques pour construire un vignoble de qualité. Quelles sont ces élites ? Prennent-elles seules les décisions ? Quelle est la place des acteurs extérieurs (le régisseur, le négociant, la clientèle étrangère) ? Les crises viticoles, les guerres, les transformations politiques ont-elles eu des incidences décisions des élites ?

3. Elites, propriétés viticoles, transmission et modélisation.

Il s'agirait ici de voir comment la propriété viticole a été transmise, la place des différentes générations dans le processus d'innovation viticole et l'émergence de la qualité. Existe-t-il des modèles de fonctionnement ? Si ces modèles de fonctionnement existent, sont-ils liés à une identité régionale ? Il faudrait aussi nous demander quelle a pu être la place des échanges commerciaux, des voyages des élites en Europe dans la diffusion des idées et des innovations viticole et la construction d'un vignoble de qualité.

Ce colloque s'inscrit dans l'axe du CEMMC- Université de Bordeaux III sur les élites et est réalisé en partenariat avec le GDRI de Gérard Béaur sur les campagnes européennes. Il répond tout particulièrement à la question des sociétés rurales et des dynamiques économiques et vise à mieux cerner le rôle des élites dans la viticulture et dans l'adoption de certaines méthodes de vinification.

Le colloque s'articule autour de trois questions :

- 1. Les mécanismes de constitution des grands domaines viticoles.*
- 2. La place et le rôle des élites dans l'émergence d'un vignoble de qualité.*
- 3. Elites, propriétés viticoles, transmission et modélisation.*

*Organisatrice :
Marguerite Figeac-Monthus,*

*Maître de conférences en histoire
IUFM d'Aquitaine - Université de Bordeaux IV/
CEMMC- Université de Bordeaux III*

*Tél : 06 31 05 35 82
E-mail : marguerite.figeac@u-bordeaux4.fr ou
margfig@yahoo.fr*



*Emplacement des
partenaires*

*Contact : Lara Rosenberg
Tél-fax : 05 57 12 44 54
E-mail : lara.rosenberg@u-bordeaux3.fr*